



BATIR DES PARCOURS DE REUSSITE AU LYCEE

Avis du SE-UNSA sur le rapport Descoings et propositions pour la réforme du lycée

« Notre pays ne peut se résigner à voir sa jeunesse gagnée par la fatalité, l'ennui, le déterminisme social et le refuge dans les identités closes, les peurs et la crainte de l'avenir. »

E. Favey et P. Joutard, le Monde du 19 juin 2009

Introduction : quelles missions pour le lycée ?

Pour le SE-UNSA, le lycée doit remplir plusieurs missions d'égale importance :

- Il permet à chaque jeune de construire et de réaliser son projet personnel ;
- Par une offre de formation diversifiée, il lui assure une formation générale autorisant la poursuite de sa formation soit dans le cadre de la formation initiale, soit dans le cadre de la formation tout au long de la vie, et l'accès à une insertion professionnelle et sociale de qualité,
- Pour celui qui en fait le choix, il permet l'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue,
- Il est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et doit permettre au jeune de devenir un adulte assumant pleinement son rôle de citoyen responsable, critique et vigilant.

L'organisation du lycée doit contribuer à l'atteinte des objectifs assignés au système éducatif :

- 100% de diplômés au minimum au niveau V ;
- 80% de diplômés au niveau IV ;
- 50% de diplômés de l'enseignement supérieur.

Héritée du passé, l'organisation actuelle ne permet pas d'atteindre ces objectifs. En effet, seulement 30% d'une classe d'âge obtient le baccalauréat général. Les baccalauréats technologiques et professionnels permettent d'atteindre le chiffre de 65% de bacheliers, mais les chances de réussite dans l'enseignement supérieur de ces bacheliers sont réduites.

Démocratiser le lycée, c'est offrir à tous les lycéens de bonnes chances de réussite dans l'enseignement supérieur. Cet objectif ne peut être atteint sans toucher à plusieurs facteurs :

- l'organisation en voies et séries
- les contenus d'enseignement et les modalités d'évaluation et de certification
- les démarches pédagogiques et éducatives
- l'accompagnement des acteurs.

L'avis du SE-UNSA sur le rapport Descoings

Les préconisations de Richard Descoings remises au Président de la République le 2 juin 2009 ne sont pas à la hauteur des enjeux qu'il identifie pourtant correctement. « L'élitisme républicain ravage une jeunesse de plus en plus défiante à l'égard des pouvoirs (les médias comme les partis politiques, les élites économiques comme les élites intellectuelles) et des discours. Sous cet angle, le déséquilibre des voies et des filières et ce qu'on appelle « orientation » couvrent de plus en plus maladroitement un tri social », écrit-il dans sa conclusion.

Mais il ne va pas au bout de la logique puisqu'il maintient dans ses propositions l'organisation actuelle. Car, si on résume les propositions qui pourraient être mises en oeuvre à la rentrée 2010, où seront les vrais changements ? Les voies générale et technologique maintenues séparées, une série S plus typée, une série L plus polyvalente, ne changeront rien aux hiérarchies existantes. Il est fort probable que les problèmes engendrés par la hiérarchie des séries soient à nouveau au cœur des discussions sur le lycée dans quelques années, comme elles l'étaient déjà en 1998.

Reprenons les « sujets précis » qu'il y aurait urgence à traiter selon Richard Descoings :

➤ **L'orientation :**

Les préconisations reprennent des actions menées dans de nombreux établissements et n'apportent pas de réponses nouvelles. On reste souvent dans l'anecdotique ou le vœu pieux. Comment envisager une véritable prise en compte de l'orientation sans revoir l'emploi du temps des lycéens et les services des enseignants ?

Quid de l'orientation à la fin de la classe de seconde ? Pour le SE-UNSA, ce palier d'orientation doit disparaître au profit d'un parcours modulaire progressivement construit par l'élève.

➤ **La revalorisation de la voie technologique, la rénovation des filières STI, le rééquilibrage des séries au sein de la voie générale :**

Inutile de se payer de mots, il n'y a pas de revalorisation possible des séries de « deuxième choix » dans un système de séries différenciées et quasi étanches.

Sans préjuger du maintien des voies et des séries, il est impératif de rénover les contenus des STI et de clarifier l'offre de formation dans ce domaine. Le SE-UNSA regrette que Richard Descoings n'ait pas défendu une plus grande porosité entre les voies en proposant une offre d'enseignements technologiques dans toutes les séries générales.

Une série S plus typée se traduira, sans changement structurel, par un recours encore plus important au soutien marchand pour ceux qui en ont les moyens, sans parvenir à remettre en cause la suprématie de cette série.

➤ **La rénovation des épreuves de Bac en Langues Vivantes, la diminution du nombre d'élèves par division en classe de seconde (niveau le plus chargé de tout le système éducatif), le développement de l'accompagnement des lycéens sont des propositions positives.**

Attention, toutefois à ne pas transformer l'accompagnement en « fourre-tout ». L'accompagnement n'est pas « les arts, la culture, les activités physiques et sportives ». Il ne doit pas être assuré par des étudiants sans formation préalable et ne peut se dérouler pendant les vacances scolaires. Il s'agit, pour le SE-UNSA, du suivi d'un petit groupe d'élèves par un professeur référent pour mener une réflexion sur les apprentissages et la

construction du parcours de formation et doit être inclus dans l'emploi du temps des lycéens et des enseignants.

Richard Descoings insiste donc, à raison, sur l'importance de l'orientation, de l'accompagnement personnalisé et de la rénovation des enseignements, même si sur ce dernier point, il reste très flou. Mais comment faire sans toucher à l'organisation de la scolarité, à l'emploi du temps des lycéens et aux missions des enseignants ? Or, ces sujets sont esquivés ou renvoyés à une hypothétique « vaste concertation » sur une « véritable refondation » du lycée que le SE-UNSA juge pour sa part indispensable et urgente.

C'est dans le cadre de cette « refondation » que le SE-UNSA situe ses propositions.

Les propositions du SE-UNSA **pour l'organisation des études au lycée**

Deux voies :

Pour le SE-UNSA, le lycée doit être organisé en 2 voies : la voie professionnelle dont les formations sont principalement à finalité d'insertion et la voie préparatoire à l'enseignement supérieur dont les formations ont pour finalité la préparation à la poursuite d'études supérieures.

La « revalorisation de la voie technologique » est un vœu pieux. Tant que les enseignements technologiques seront « cantonnés » dans une voie spécifique, qui constitue dans la très grande majorité des cas un « second choix » pour les familles, il ne sera pas possible de les valoriser. Pour le SE-UNSA, les enseignements technologiques doivent être présents dans tous les parcours : module obligatoire en classe de seconde, parcours à dominante technologique dans le cycle terminal ou modules technologiques complémentaires dans les autres dominantes (ex : modules sciences de l'ingénieur dans un parcours scientifique, modules « gestion des ressources humaines » dans un parcours « sciences de la société »,...).

Des parcours modulaires :

Dans la voie préparatoire à l'enseignement supérieur (correspondant à l'actuel lycée général et technologique), le SE-UNSA revendique la modularisation de la scolarité en association avec des contenus et des modes d'évaluation et de certification rénovés.

Cette organisation permettra :

- de lutter contre les effets pervers des hiérarchies implicites entre les voies et les séries, en particulier l'instrumentalisation des disciplines à des fins de sélection ;
- d'individualiser les parcours de formation ;
- de valider régulièrement tous les acquis des lycéens ;
- d'accroître leur motivation, en donnant du sens à leurs apprentissages ;

« Parcours modulaires » ne signifie pas « lycée à la carte ». La constitution des parcours doit relever de règles connues de tous, qui garantissent une formation équilibrée et cohérente avec les formations de l'enseignement supérieur.

Cette nouvelle organisation (fusion des voies technologique et générale et parcours modulaires) a deux conséquences :

- la suppression du palier d'orientation en fin de classe de seconde,
- la suppression du redoublement comme réponse aux difficultés des élèves.

L'organisation en modules permet une élaboration progressive de dominantes en fonction de l'appétence et de la réussite des élèves. Il n'y a donc pas lieu de conserver un palier d'orientation. Ce « palier », actuellement redoutable et redouté, laisse place au conseil en orientation, porté à la fois par le conseiller d'orientation et l'enseignant référent.

L'organisation en modules de durée infra-annuelle permet aux élèves ayant échoué à valider un module, de le « reprendre » dans une autre période de formation et évite ainsi le redoublement annuel.

Pour le SE-UNSA, la réforme de la voie professionnelle, telle qu'elle se met en œuvre à la rentrée 2009, n'est pas satisfaisante. Inaboutie conceptuellement (la « modularisation » ne concerne que l'accompagnement et n'est pas intégrée comme un élément fondamental de l'offre de formation), finalisée dans la précipitation (les équipes pédagogiques n'ont pas pu, la plupart du temps, se saisir des marges d'autonomie pour élaborer un projet pédagogique cohérent), elle est très largement perçue dans les académies comme une occasion de « récupérer » des moyens sur le dos des élèves les plus fragiles. Le SE-UNSA souhaite que la réflexion sur la voie professionnelle soit ouverte à nouveau au plus vite.

Cependant, les propositions qui suivent s'inscrivent dans le périmètre fixé par le précédent ministre, la « réforme du lycée » étant alors entendue comme la réforme du lycée général et technologique.

Les propositions du SE-UNSA pour « refonder » la voie préparatoire aux études supérieures

1. Le programme de formation des lycéens contient obligatoirement des enseignements généraux et des enseignements technologiques.
2. En classe de seconde, le programme de formation est composé d'enseignements communs et d'enseignements d'exploration. Ceux-ci éclairent les choix ultérieurs sans les déterminer.
3. Le cycle terminal est constitué de 3 composantes : la formation commune à tous, la formation propre à la dominante choisie, la formation complémentaire choisie librement par chaque lycéen.
4. 3 heures d'accompagnement sont prévues de façon spécifique dans les emplois du temps, encadré par des référents, membres de l'équipe éducative, avec deux objectifs distincts à moduler tout au long de l'année scolaire : un travail d'élaboration du parcours personnel et le suivi des apprentissages réalisés, dans le cadre de petits groupes d'élèves.
5. L'accompagnement, le travail personnel, la vie lycéenne sont des dimensions essentielles de la formation du lycéen. Leur donner leur juste place nécessite la réduction de l'horaire de cours à 27 heures.
6. Les modalités du baccalauréat tiennent compte de cette nouvelle organisation: les unités de formation sont capitalisées après validation en cours de formation. En plus de cette capitalisation, le baccalauréat fait l'objet d'un nombre réduit d'épreuves terminales à caractère national.
7. Les unités de formation sont définies par des connaissances et des compétences à acquérir ainsi que par leur mode d'évaluation.
8. L'accompagnement des élèves, le travail en équipe et la participation au pilotage de l'établissement font partie des missions des enseignants et sont intégrés dans leurs services.

En conclusion, les conditions nécessaires à la réforme

- 1) La réforme ne peut s'élaborer et se mettre en œuvre que dans un climat de **confiance** retrouvé entre la communauté éducative et les responsables politiques. Seul un engagement fort et inscrit dans la durée est susceptible de rétablir cette confiance : une **programmation pluriannuelle des moyens** de la réforme est indispensable. Toute réforme qui serait une tentative d'habiller pédagogiquement les restrictions budgétaires est vouée à l'échec.
- 2) La réforme doit faire **sens** : le but à atteindre doit être clairement énoncé, ainsi que les étapes pour y parvenir. Pas de réforme partielle, sans visibilité, nourrissant les inquiétudes des professionnels comme des usagers.
- 3) Toute réforme d'envergure devra repenser les **contenus** de formation (quels savoirs ? Quelles compétences ? Quelle place pour l'interdisciplinarité ? Comment adapter les contenus au format des unités d'enseignement ?). Ce travail ne peut se faire en quelques mois. Le **temps** est une variable essentielle dans la réussite de la réforme. Pour le SE-UNSA, la réforme ne peut entrer en application en classe de seconde avant la **rentrée 2011**.
- 4) La réforme doit faire toute sa place à l'**autonomie** des établissements en matière d'organisation des parcours de formation, de mise en œuvre de l'accompagnement, de vie lycéenne, de partenariats. Le **calendrier** de la mise en œuvre de la réforme doit permettre l'élaboration collective du projet d'établissement. Des **temps de travail collectif** doivent être dégagés dans le temps scolaire.
- 5) Une nouvelle organisation de la formation au lycée implique une nouvelle **définition des missions et des services des enseignants**. Ce point est particulièrement sensible. La réforme ne sera acceptée que dans un accord « gagnant-gagnant ». Les enseignants qui sont prêts à s'engager dans de nouvelles missions (accompagnement, aide à l'orientation, dispositifs interdisciplinaires, soutien à l'engagement lycéen,...) doivent voir ces missions intégrées dans leur service.